

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2012-04-23 Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sis au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 23^e jour du mois d'avril deux mille douze à dix-neuf heures, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard
Mesdames les conseillères : Diane Godin
Chantale Hamelin
Esther Savard
Anick Leclerc (absente)
Messieurs les conseillers: Philippe Gignac
Jacquelin Martel

Madame France Marcotte, greffière est également présente.

Un avis de convocation fut transmis à tous les membres du conseil de la Ville de Portneuf conformément à la loi (réf. art. 323 LCV); l'ordre du jour est le suivant :

1. Acceptation d'une soumission pour l'entretien des aménagements paysagers
2. Achat de matériel et installation au puits Provencher
3. Transfert surplus affecté aux immeubles industriels municipaux
4. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
5. Demande lumières de signalisation
6. Mandat pour l'analyse des inspections des conduites d'égouts/secteur sud-ouest
7. Engagement membres d'équipe pour le terrain de jeux
8. Avis de motion, modifiant le plan d'urbanisme
9. Avis de motion, création de la zone Rc-4
10. Avis de motion, PAE Solifor Perthuis
11. Avis de motion, constituant le Comité consultatif d'urbanisme
12. Période de questions sur les sujets traités

13. Levée de l'assemblée

Rés.2012-04-083 Acceptation d'une soumission pour l'entretien des aménagements paysagers

Considérant que des demandes de soumissions ont été adressées, sur invitation, à quatre paysagistes;

Considérant que les soumissions reçues se lisent comme suit (taxes incluses) :

Les Jardins d'Iris	16 439.13 \$
Les Cultures Tournesols	11 394.02 \$
Thibault Paysagiste	non déposé
Monsieur Michel Racine	15 521.63 \$

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte la soumission de Les Cultures Tournesols au montant de 11 394.02 \$ taxes incluses, tel que soumissionné pour l'entretien des aménagements paysagers.

Rés.2012-04-084 Achat de matériel et installation au puits Provencher

Considérant que des demandes de soumission ont été adressées, sur invitation, à trois fournisseurs;

Considérant que les soumissions reçues se lisent comme suit (taxes incluses);

Gaétan Bolduc et associés inc.	4 824.30 \$
Atlantis Pompe Ste-Foy	7 789.56 \$
Chem Action	6 403.31 \$

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte la soumission de Gaétan Bolduc et associés inc. au montant de 4 824.30 \$ taxes incluses, tel que soumissionné pour la fourniture et l'installation de nouveau système de chloration au puits Provencher (deux pompes doseuses, deux réservoirs et de l'équipement de pression).

QUE ces dépenses seront affectées au fonds de roulement et seront remboursés sur deux (2) ans :

2013	2 307.25 \$
2014	2 307.25 \$

Rés.2012-04-085 Transfert surplus affecté aux immeubles industriels municipaux

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le solde de 5 271.88 \$ inscrit au surplus affecté aux immeubles industriels municipaux soit transféré au poste de surplus libre.

Rés.2012-04-086 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 108 548 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2011 ;

Attendu que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes ;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées ;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comtes à l'annexe B dûment complétée.

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Rés.2012-04-087 Demande de lumières de signalisation

Considérant que la route 138 est très large et cause problème aux piétons lorsqu'ils traversent la rue Provencher ;

Considérant que plusieurs fois par année des automobilistes ont des accrochages à l'intersection de la rue Provencher et de la route 138 ;

Considérant que pour la sécurité des utilisateurs de ces routes, il est primordial d'installer des lumières de signalisation ;

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à majorité;

QUE la Ville de Portneuf demande au Ministère des Transports :

- de faire l'installation de lumières de signalisation à l'intersection de la rue Provencher et de la route 138.

- de faire le tracé d'un passage pour piétons afin de rejoindre les deux sections de la rue Provencher.

Le vote est demandé sur la proposition principale, la proposition est adoptée avec quatre voix favorables et une voix défavorable.

Rés.2012-04-088 Mandat pour l'analyse des inspections des conduites d'égouts/secteur sud-ouest

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf mandate la firme BPR – Infrastructures pour l'analyse des inspections des conduites d'égouts localisées sur les 1^{re} et 2^e Avenues et sur les rues Naud, Poliquin et Paradis, totalisant une longueur approximative de 2,4 km, le tout sur une base forfaitaire de 4 900 \$ (taxes en sus) incluant les dépenses.

QUE cette dépense sera affectée au programme de retour de la taxe sur l'essence (TECQ 2010-2013)

Rés.2012-04-089 Engagement membre d'équipe pour le terrain de jeux

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf retienne les services de monsieur Olivier Marcotte à titre de coordonnateur du terrain de jeux, pour une période de 10 semaines débutant le 11 juin jusqu'au 17 août 2012 sur une base de 40 heures par semaine.

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise l'engagement d'un maximum de onze (11) animateurs (trices); le choix des personnes retenues se fera d'après la liste déjà établie par le comité de sélection selon le nombre d'inscriptions de jeunes à participer au terrain de jeux pour une période de 8 semaines débutant le 18 juin jusqu'au 10 août 2012 sur une base de 36 heures par semaine.

QUE le salaire du coordonnateur du terrain de jeux soit fixé à 0.50 \$ de plus qu'un animateur 3^e année avec une majoration de 0.50 \$ par année d'expérience jusqu'à un plafond de quatre (4) ans d'expérience.

QUE le salaire des animateurs débute au salaire minimum et augmente de 0.50 \$ par année d'ancienneté jusqu'à un plafond de quatre (4) ans d'expérience.

QU'une semaine supplémentaire sera offerte aux familles comme service de garde et celle-ci doit s'autofinancer.

Avis de motion, modifiant le plan d'urbanisme

Je, Esther Savard conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance un règlement modifiant le plan d'urbanisme par la modification de l'affectation résidentielle de faible densité pour l'affectation résidentielle de moyenne ou haute densité pour le lot # 2 980 565 ainsi que la modification de l'affectation forestière pour l'affectation résidentielle de villégiature pour certaines zones dans le secteur de Perthuis.

Avis de motion, création de la zone Rc-4

Je, Diane Godin conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance un règlement créant une nouvelle zone Rc-4, suite à la modification du plan d'urbanisme.

Avis de motion, PAE Solifor Perthuis

Je, Jacquelin Martel conseiller, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance un amendement au règlement de zonage afin d'intégrer le plan d'aménagement d'ensemble visant le développement de la villégiature dans la Seigneurie de Perthuis.

Avis de motion, constituant le Comité consultatif d'urbanisme

Je, Philippe Gignac conseiller, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance un amendement au règlement 009-1 constituant un Comité consultatif d'urbanisme.

Période de questions sur les sujets traités

Aucune question n'est posée au conseil.

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée à 19 : 30 hres.

maire

greffière